

# BIENVENUE À EUROCAMPING

## CHECK-IN & CHECK-OUT



### À L'ARRIVÉE

Le client devra créditer **tant son identité que celle du reste des partenaires** en montrant les **cartes d'identité** et enregistrer tous les titres soumis à encaissement. Toute modification par rapport à la réservation originelle devra être communiquée immédiatement à la Réception.

**Les personnes mineures de 18 ans** ne peuvent pas entrer seules dans le Camping. Il faudra qu'ils soient accompagnés par un adulte responsable. Si vous venez **en groupe** il faut que la réservation soit acceptée et autorisée à l'avance.

Les **bracelets d'identification** doivent être portés au poignet jusqu'à la fin du séjour.

Pour les logements il faut payer le montant du séjour à l'entrée et laisser une caution récupérable de 100€.

Nos surveillants vous accompagneront à votre emplacement/location et vous donneront quelques conseils pour rendre votre séjour plus agréable.

Il faudra respecter la position et les limites des emplacements indiqués et il est interdit de changer d'emplacement sans l'autorisation de la Réception. Il est également interdit de poser des clôtures, des palissades, des toiles de raphia ou des toiles non poreuses à placer sur le sol, des hamacs sur les arbres ou d'autres éléments qui n'ont pas été autorisés.

On ne peut pas laisser des tentes ou des caravanes sans occupants sauf si vous avez obtenu une autorisation de la Direction.

En ce qui concerne les logements ce n'est pas possible d'y placer des tentes à côté ou d'utiliser la structure du logement pour tendre le linge.

### À LA SORTIE

Le montant des emplacements devra être payé **un jour avant** le jour du départ dans l'horaire d'ouverture de la Réception.

Les emplacements doivent être libérés le jour de départ **avant 12h** et les logements **avant 10h**. Les départs postérieurs à l'heure permise compteront comme une journée de plus. Le fait de payer une journée de plus **ne donne aucun droit** de disposer de l'emplacement ou du logement jusqu'au jour suivant ou pendant le reste du jour.

Il faudra laisser les logements **bien rangés**, comme vous les avez trouvés à l'arrivée. Dans le cas contraire, on facturera 40€ pour le nettoyage.

Il faut rendre la clé du logement à la Réception. Si vous voulez partir hors l'horaire de la Réception, il faut rendre la clé au surveillant de nuit qui se trouve à l'entrée du Camping.

# COHABITATION DANS LE CAMPING

Toute personne qui vient au Camping doit respecter ce règlement pour assurer une bonne cohabitation dans la Camping.

L'**horaire de silence** est de 24h à 8h. Pendant ces heures, **il faut éviter la circulation de véhicules**, à l'exception de ceux du personnel de service et de ceux qui sortent du camping à partir de 7h. Si vous arrivez plus tard de 24h il faut garer la voiture dans un des parkings dehors du camping.

De la même façon et, afin de prévenir des accidents, **il n'est pas autorisé de circuler en vélo entre 22h et 7h** sauf exception du personnel du Camping.

Hors de cet horaire et afin de maintenir un séjour agréable, on doit maintenir un respect pour le silence en contrôlant à tout moment que le volume des appareils radio et téléviseurs ne dérange pas le reste des campeurs.

On recommande d'utiliser les véhicules le moins possible dans le Camping et de limiter leur vitesse à **10km/h**.

## VISITES

On considère comme **visite** toute personne qui **ne fait pas partie du séjour principal**.

On ne permet que les visites aux **clients logés** dans le Camping.

Le titulaire devra venir à la réception afin de recevoir leur visites à l'arrivée et devra aussi s'assurer qu'ils **seregistrent correctement avec leurs documents d'identité**. Tout de suite, il faudra payer le tarif correspondant.

Les visites peuvent profiter des installations du Camping jusqu'au **18h** le lendemain.

Les visites avec **animal de compagnie** sont acceptées dans les zones autorisées aux animaux.

Il est important de rappeler à nos clients qu'ils sont **responsables** du comportement de leur visites dans le Camping.



# ANIMAUX

Les propriétaires des chiens ou des autres animaux sont obligés de respecter la *Réglementation Officielle* établie par la *Generalitat de Catalunya* ou l'organisme correspondant.

- Le propriétaire de l'animal est responsable des possibles accidents causés par l'animal.
- L'animal doit **être vacciné** et le propriétaire **doit déposer une copie de la carte de vaccination mise à jour à la réception à l'entrée.**
- Les chiens catalogués comme de **race dangereuse** ne sont pas admis dans le Camping.
- On ne peut pas laisser les animaux seuls et détachés à l'emplacement.
- Les animaux ne sont pas admis dans les endroits interdits.
- Ils doivent faire leurs besoins dans la zone destinée à cet effet (**PipiCan**).

# SECURITÉ DANS LE CAMPING

Pour votre sécurité et celle du reste des clients il est très important de faire attention aux conseils suivants:

- **Il est inderdit d'allumer un feu de bois ou de n'importe quel autre genre de combustion, à exception du gaz ou du charbon.**
- Il faut utiliser un **barbecue** et adopter au maximum les mesures de sécurité:
  - o S'assurer toujours avant de faire un barbecue qu'il n'y ait aucune **interdiction** (vent de 25km/h ou plus ou jours avec manque d'humidité).
  - o **Surveiller le feu** tant qu'il allumé.
  - o Avoir un **réipient avec eau** à coté du la barbecue.
  - o Ne pas allumer des barbecues très proches du logement.
  - o S'assurer qu'il a été **complètement éteint** et une fois **froide** la cendre, la jeter dans **les containers** situés dans les points de récolte sélective.
- Disposer d'un **extincteur individuel contre les incendies.**
- Ne laisser aucun appareil électrique allumé.
- Disposer d'un **câble contre l'humidité** et d'une prise de courant avec prise de terre.
- Suivre les règles sur les affiches des **piscines** ainsi que les conseils des **sécuristes.** Dans le même sens, on peut enlever les serviettes de plage ou d'autres objets qui ont été laissées trop longtemps sur les transats des piscines.

# IL EST AUSSI TRÈS IMPORTANT...!



- Respecter les zones vertes et les installations du Camping.
- Mettre les ordures dans des sacs fermés et les déposer dans les poubelles destinées à cet usage.
- Faire un usage rationnel de l'eau et de l'énergie électrique de toutes les zones communautaires en utilisant ce qui est strictement nécessaire.
- Ne pas utiliser les fontaines pour tout autre usage que l'approvisionnement en eau.
- Réduire les émissions de CO2 en utilisant la voiture le moins possible dans le camping et, au contraire, en utilisant plus le vélo.
- Laver les voitures, caravanes, etc. dans l'endroit destiné à cet effet.



## RESPONSABILITÉS

Malgré la surveillance dans le Camping, la Direction n'est pas responsable des possibles vols des propriétés des campeurs.

La Direction ne répondra pas non plus aux dégâts dus aux dommages des choses ou des personnes par des tiers, aux incendies provoqués par les campeurs eux-mêmes, aux conséquences atmosphériques ou à toute autre cause étrangère à l'Entreprise. Chaque campeur doit disposer d'une assurance de responsabilité civile à des tiers.

La Direction du Camping est autorisée à expulser tout campeur enfreignant un point de ce règlement.

Dans le cas où vous auriez une réclamation nous vous demandons de contacter la Réception du Camping.

**À Eurocamping nous nous engageons à créer les conditions les plus favorables pour que chaque séjour soit une expérience unique. Si'il vous plaît, aidez-nous à l'améliorer!  
Remplissez une enquête de satisfaction sur nôtre app ou demandez une copie à la Réception et déposez-le dans la boîte dehors de la Réception**

